

# COMPTE RENDU CTL DU 15/11/2022

<u>Secrétaire adjoint</u>: Mme FOURNIER (FO)

<u>Le 15/11/2022</u>, s'est tenu le Comité Technique Local (CTL) de la DRFIP 21 dont voici l'ordre du jour :

- 1 Approbation du PV du CTL du 24 juin 2022
- 2 Bilan de la campagne IR 2022 (pour information)
- 3 Bilan de la campagne des entretiens professionnels (pour information)
- 4 Organisation de l'accueil au CFIP de la Boudronnée durant la période des travaux de réaménagement (pour information)
- 5 Bilan du fonds CVT (pour information)
- **6 Questions diverses**

### 1 - Approbation du PV du CTL du 24 juin 2022

Approuvé

#### 2 - Bilan de la campagne IR 2022 (pour information)

Présentation du document par le Directeur du pôle fiscal Quelques discussions sans grand intérêt...

## 3 - Bilan de la campagne des entretiens professionnels (pour information)

Présentation du document par la Directrice du pôle pilotage et ressources

Pas de recours en CAPL/CAPN

1 seul recours auprès de l'autorité hiérarchique par un agent C

Fin de l'outil EdenRH qui sera remplacé à compter de 2023 par l'application ESTEVE

# 4 - Organisation de l'accueil au CFIP de la Boudronnée durant la période des travaux de réaménagement (pour information)

Présentation faite par la Direction

Ces travaux sont l'aboutissement d'un travail commencé par les ergonomes du ministère qui avait débuté en 2019.

Des échanges, réunions, ont eu lieu pour tenir compte de l'avis des personnels concernés, ce qui est positif.

La date de début des travaux devrait être début janvier, mais elle n'est pas encore arrêtée.

Les travaux devraient durer 3 mois environ

Le déménagement des collègues de l'accueil devrait se faire fin décembre (pour travailler au 3° etg) lorsqu'ils ne seront pas dans l'espace réduit prévu pour assurer l'ensemble de l'accueil (caisse, accueil orientation, + Box SIP+...) pendant la période des travaux.

La direction indique que un(des) voltigeur·s seront nécessaires à l'extérieur du bâtiment.

La CGT trouve que les agents ne doivent pas travailler à l'extérieur du bâtiment, surtout en janvier, février, mars où les températures peuvent être très basses et où la sécurité d'un agent « voltigeur » ne serait pas assurée.

Cette solution n'est pas satisfaisante

### 5 - Bilan du fonds CVT (pour information)

Matériel livré ou travaux réalisés en quasi totalité

Sur la Boudronnée, des distributeurs seront bientôt installés.

La CGT a indiqué que les fauteuils « massant » ne sont absolument pas satisfaisants. La Direction en convient...

#### **6 - Questions diverses**